

Avant les élections, nous vous avions interrogés sur vos attentes par rapport aux activités proposées par votre Comité d'Entreprise.

9 mois plus tard, voici notre 1^{er} point d'étape!

Nos satisfactions:

- ✓ La toute prochaine mise en place d'un nouveau site plus convivial et permettant les inscriptions en ligne .
- ✓ L'augmentation à 45€ de la subvention pour les pratiques sportives et culturelles.
- ✓ La possibilité de **cumuler** les subventions pour ces deux pratiques.
- ✓ Mise en place d'une subvention pour les pratiques sportives individuelles (piscine, patinoire, salle de sport ...) sous forme de billetterie.

Nos regrets:

- ✓ Rejet par les autres organisations syndicales de notre proposition visant à permettre aux collègues qui sont seuls, de pouvoir commander 2 billets pour les spectacles, concerts et parcs. Plus de 620 collègues sont ainsi lésés!
- ✓ L'investissement de 150 000€ pour la rénovation des 4 appartements de Fort Bloqué, près de Lorient, alors que le propriétaire, la CEBPL ne garantit pas au Comité d'Entreprise leur usage après 2017! A titre personnel, investiriez-vous une telle somme dans un bien dont vous n'êtes pas propriétaire? Nous Non!!! Avec un budget inférieur, nous préférions vous proposer des locations dans une résidence proche de Fort Bloqué, avec plus de confort, piscines et activités enfants incluses.

Notre action s'inscrit dans la continuité

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons de

TRES BONNES FÊTES ET UNE BONNE ANNEE 2014.

Les élus CFDT au Comité d'Entreprise :

Valérie Berger, Alain Charrier, Philippe Delbos, Jacques Guillerm, Brigitte Heyer, Yves Le Quillec, Bruno Lucas, Martine Page.

cfdt-cebpl.fr

CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE - PAYS DE LOIRE

319, ROUTE DE VANNES 44800 SAINT HERBLAIN tél: 02.72.20.34.85 ou 06.26.43.86.81

courriel: cfdt.cebpl@free.fr